

Octobre 2009

Brève de sécurité

Visibilité = sécurité

De nuit, le risque d'accident est considérablement plus élevé que de jour. C'est clair: voir et être vu est d'autant plus important lorsque les jours sont plus courts et plus ternes.

Les règles d'or:

Piétons:

Portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants afin de pouvoir être perçus à bonne distance par mauvaise visibilité et en cas d'intempéries. Il faut veiller à obtenir une visibilité à 360°.

Cyclistes:

Ils sont peu visibles dans l'obscurité du fait de leur étroite silhouette. C'est pourquoi ils doivent absolument se conformer aux règles suivantes. Dans l'obscurité, les cycles doivent être éclairés par un feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière. Sont également prescrits un catadioptre blanc à l'avant et rouge à l'arrière ainsi que des catadioptres aux pédales. En outre, des accessoires réfléchissants tels que des bandes réfléchissantes pour les chevilles ou encore des gilets réfléchissants améliorent la sécurité.

Conducteurs de véhicules à moteur:

Adaptez votre conduite à la visibilité et aux conditions météorologiques, veillez à la propreté de la vitre arrière, du pare-brise et des feux, et contrôlez régulièrement votre éclairage.

